

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2016

Le compte rendu complet peut être consulté en mairie.

Présents : MALESTROIT Sylvie - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Gwenaëlle PESTEL - Michel HAMON - Benoît JAN - Hervé LE DOUCEN - Réjane COEURET - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Absents excusés : BIDAN Philippe : pouvoir à Sylvie MALESTROIT
FOUCAULT Stéphane : pouvoir à Martine VALLEE

Absente : Angélique ROUTIER

Secrétaire de séance : HAMON Michel

Le compte rendu de la réunion du 14 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

DEMISSIONS

Mme le Maire donne lecture des lettres de démissions de Messieurs TACHON Gilbert, ETIENNE Guy et JAMBIN Robert reçues en mairie le 13 octobre 2016.

Suite à ces démissions, le conseil municipal à l'unanimité :

- élit Paulette GICQUEL déléguée ERDF
- nomme Paulette GICQUEL référente ENERGIE

PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA CIDERAL (PLUi)

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que lors du bureau extraordinaire de la CIDERAL du 29 septembre dernier, elle a été informée des avis des personnes publiques associées (Préfet, Chambre d'Agriculture...). Elle précise que Monsieur Le Président de la CIDERAL a demandé aux communes de lui transmettre les adaptations à apporter avant le 7 octobre 2016.

La commission d'urbanisme communale a donc été convoquée afin d'en débattre. Elle informe l'ensemble du Conseil Municipal des modifications qui ont été apportées, à savoir :

- concernant les STECAL, dans un souci d'équité et afin de suivre les préconisations de Monsieur Le Préfet, les secteurs de la Croix Chanvriil, Bel-Air, Quiballion et le Bout es Loup, sont à reverser en zone A.
- concernant la zone 1AUhp au lieu-dit « Boquédan », elle est à inscrire en zone 2Au.
- afin de participer à la réduction de la consommation d'espace agricole, la zone 1AU (parcelle cadastrée section ZK n° 471) est à remettre en zone A.

Mme le Maire précise qu'un courrier en ce sens a été adressé au Président de la CIDERAL le 06 octobre.

Mme le Maire propose de consigner sur le registre d'enquête publique, en présence du commissaire enquêteur, une requête concernant la zone de loisirs de la Secouette à savoir suppression du circuit automobile ; maintien de la zone UL sur les terrains de moto cross et de l'aéromodélisme.

Le conseil municipal invite la population à consulter le projet de PLUi et à formuler leurs observations par écrit auprès du commissaire enquêteur.

STATION D'EPURATION : POINT SUR L'APPEL D'OFFRES

Madame Le Maire informe l'assemblée de l'état d'avancement du dossier d'appel d'offres concernant les travaux de remise à niveau de la station d'épuration.

La décision sera prise lors de la réunion de Conseil Municipal de janvier.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016 : AVENANT N°1

Un avenant d'un montant de 2 969.64 € TTC va être signé pour des travaux supplémentaires ce qui porte le montant du marché initial 111 047.76 € TTC.

ESPACE CONVIVIALITÉ : DEVIS

Les travaux annexes à la construction de l'espace convivialité sont confiés comme suit :

- Travaux de viabilisation : SEEG 4 776.00 € TTC
- Travaux de terrassement : CTR 736.08 € TTC
- Travaux de plomberie/électricité : POILBOUT ELECTRICITE 1 254.00 € TTC

Avancement du projet :

La demande de permis de construire va être prochainement déposée en mairie par MODULE CREATION qui ne procédera à la fabrication qu'à réception de l'accord. Compte tenu du délais d'instruction du permis de construire (3 mois) du délai de fabrication (5 semaines), les travaux sont prévus débiter fin février, début mars (sous réserve d'aléas climatiques).

ACQUISITION DE MATERIEL

Taille haie

Un taille haie de marque ECHO va être acheté auprès du Garage des Bruyères pour un montant de 638.00 € TTC

Serveur informatique, station de travail

Le serveur informatique ainsi qu'une station de travail vont être remplacés par du matériel fourni par LTIO au prix de 4 139.50 €

ASSAINISSEMENT – TARIFS 2017

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1% les tarifs (part collectivité) afin de prévoir le financement des travaux à effectuer à la station d'épuration. Les tarifs 2017 s'établissent comme suit :

Abonnement : 16,63 €

Le m³ : 1,200 €

Pour information, la part fermière fixée par contrat d'affermage sera de :

Abonnement : 25.95 € (-0.31 %)

Le m³ : 0,944 € (-0.21 %)

FILM DOCUMENTAIRE

Dans le cadre du mois du film documentaire, « TOTO et ses sœurs » film d'Alexandre NANAU, sera diffusé le vendredi 18 novembre 2016 à 20 H 30. Le film sera suivi d'un débat animé par Alina MARIN. Pour cette soirée, le prix des entrées est fixé à 4 €.

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EARL DES TROIS SITES

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.

DENOMINATION DE L'EPCI

Au 1^{er} janvier 2017 la nouvelle communauté de communes s'appellera LOUDEAC BRETAGNE CENTRE.

QUESTIONS DIVERSES

Fermeture des services

Les services administratifs et techniques seront fermés les 31 octobre et 12 novembre prochains.

Prochaines réunions

- la commission des finances : 23 novembre 2016 à 20h00
- une réunion sur le projet du groupe scolaire : 17 novembre à 20h00
- le prochain conseil municipal : 7 décembre 2016